

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1457

Artikel: Un premier financement est nécessaire
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un premier financement est nécessaire

Faut-il vraiment organiser des pôles de recherche nationaux aussi pour les sciences sociales et humaines?

Ce n'est pas le cas pour les projets retenus actuellement.

Restent à trouver des structures adéquates pour stimuler recherche et collaboration dans le domaine des sciences de l'homme, peu organisées à l'échelle suisse.

EN DÉCEMBRE DERNIER, Ruth Dreifuss annonçait le soutien de la Confédération à dix pôles de recherche nationaux (PRN), des centres de compétence qui inaugurent une collaboration renforcée entre les Hautes Ecoles et qui vont assurément transformer en profondeur le paysage universitaire helvétique.

Obtenir une concentration des forces

Si l'on considère la population et le territoire restreints de la Suisse et les défis scientifiques, organisationnels et financiers que pose la société du savoir, la raison plaide pour une Université fédérale. Non pas un établissement unique mais des Hautes Ecoles autonomes, diverses, en concurrence même, mais relevant d'une autorité politique unique. La chose est possible et même fructueuse, l'expérience des Ecoles polytechniques en témoigne.

Mais une réorganisation de cette ampleur se heurte à l'histoire. Les universités sont des rejetons des cantons et, pour l'heure, leur transfert à la Confédération ne paraît politiquement pas réalisable. Aussi cette dernière avance avec prudence sur un terrain qui n'est pas prioritairement le sien. La nouvelle Loi fédérale sur l'aide aux universités a mis en place une série de mécanismes censés favoriser la réforme d'une Université encore trop cloisonnée et morcelée. Parmi ces mécanismes, les pôles de recherche nationaux, des centres de compétences voués à la recherche de pointe et à la formation doctorale.

L'objectif fédéral est clair: obtenir une concentration des forces dans des domaines-clé de la recherche, en incitant les acteurs à se mettre en réseau. Berne avait tenté un premier essai avec les programmes nationaux de recherche; un essai peu concluant dans la mesure où la brièveté de ces programmes n'a guère engendré de collaborations fortes et durables. C'est ce type de collaboration que visent les PRN, grâce à un financement plus substantiel sur une durée plus longue – huit à douze ans.

Les projets retenus relèvent tous des sciences de la vie et des sciences «dures». Ce choix a suscité la colère des représentants des sciences hu-

maines et sociales. Faut-il y voir la confirmation d'une priorité accordée aux domaines de recherche susceptibles de retombées économiques, la mainmise de l'idéologie marchande sur l'Université? Notons tout d'abord que l'opération PRN n'est pas terminée: d'ici juin prochain, quatre nouveaux pôles seront désignés et, en 2002, une nouvelle mise au concours aura lieu. Par ailleurs, le Fonds national, chargé de la sélection parmi les 229 projets déposés, a bien dû constater la faiblesse de nombre d'entre eux issus des sciences humaines et sociales: bricolage hâtif, collaborations insuffisantes aussi bien entre Hautes Ecoles helvétiques qu'avec des institutions étrangères. L'échec reflète bien l'état de ces disciplines qui, si elles peuvent ici ou là faire état de compétences indiscutables, restent par trop cloisonnées, ignorant les activités des collègues voisins, provinciales même.

Plus fondamentalement, on peut douter de la pertinence de tels pôles pour les sciences sociales et humaines. Ruth Dreifuss a exprimé ce doute à l'annonce des projets retenus. Un doute qu'il aurait été préférable d'éclaircir avant de lancer l'opération PRN, ne serait-ce que pour éviter d'éveiller de faux espoirs. En effet, les sciences de l'homme, dans leur démarche, ne recourent pas à des équipements sophistiqués et coûteux justifiant une coordination forte des efforts.

Ne pas négliger les disciplines pauvres

Des structures adéquates restent à trouver pour stimuler la recherche et la collaboration dans ces domaines, de manière à ce que l'Université ne néglige pas les disciplines pauvres en retombées économiques et sociales directes. Mais, dans l'intervalle, il n'y pas de quoi gémir. Plus de 80% des crédits octroyés par le Fonds national de la recherche scientifique – environ 280 millions par an – sont destinés à la recherche fondamentale, y compris celle qui relève des sciences humaines et sociales. Une somme substantielle comparée aux 126 millions sur quatre ans destinés au PRN. *jd*